

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 12 (1874)  
**Heft:** 38

**Artikel:** Lausanne, 19 septembre 1874  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-182884>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 04.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr.  
Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

Lausanne, 19 septembre 1874.

Le Grand Conseil du canton d'Argovie vient de réviser les traitements du corps enseignant. Les instituteurs primaires recevront 1,200 fr., ceux des écoles secondaires de 1,400 à 1,700 fr.; il y aura en outre une augmentation annuelle de 100 fr. après 10 ans de service et de 200 fr. après 20 ans.

Il n'était que temps de prendre cette mesure, car, au dire d'un correspondant du *Bund*, les maîtres d'école argoviens menaçaient sérieusement de faire grève. Il paraît, en effet, que le canton qu'on appelle du nom de *Culturstaat*, sans doute parce que sous bien des rapports il est en arrière de ses confédérés, a laissé jusqu'ici ses instituteurs dans une position voisine de la misère, à tel point que personne ne veut plus de la profession et que mainte école est actuellement desservie par un simple artisan ou par le secrétaire communal.

Mais la loi nouvelle doit encore passer à l'épreuve du référendum, cette magnifique institution que nos confédérés révisionnistes ont prônée et adoptée avec un si fiévreux enthousiasme et qui leur joue parfois de si drôles de tours, surtout lorsqu'il s'agit de progrès réels à accomplir.

Le canton de Vaud prépare aussi sa révision scolaire. C'est une œuvre qui présente des difficultés énormes; mais nous espérons que le peuple vaudois et ses autorités sauront faire les sacrifices nécessaires pour assurer au corps enseignant une position convenable. Le canton de Vaud tiendra à honneur d'accomplir lui-même les améliorations dont certains grands réformateurs de la Suisse allemande trouvent plus commode de se décharger sur la Confédération, tout en s'attribuant le monopole du courage politique et des idées progressives.

### Causerie.

L'homme ne vit pas seulement de pain, nous dit l'Écriture; cela n'est que trop vrai; nous vivons de souvenirs, d'impressions et d'émotions causées par la succession des événements. Il n'y a que fort peu de jours encore, tout Lausanne était préoccupé du prix des viandes de boucherie. Une polémique, qui menaçait de se prolonger jusqu'à la révision du cadastre dans le canton de Vaud, s'engagea dans l'*Es-*

*tafette* et envahit ses colonnes d'attaques, de répliques et de dupliques, dans lesquelles messieurs les bouchers mirent certainement plus de charge que dans le plateau de leur balance. Ces braves gens se posèrent en victimes du métier, en hommes incompris, martyrs de la *côte couverte* et de l'*aloyau*. Personne ne sortit convaincu de ce long débat: ni le public s'efforçant de critiquer le prix de la viande qui haussait toujours; ni les bouchers s'attachant à prouver la cherté du bétail, qui baissait quand même.

Il n'y eut de vrai dans tout cela que le faux..... filet.

Tout à coup l'attention publique se porta sur un autre sujet; l'évasion de Bazaine s'empara de tous les esprits; mais bientôt ce fait inattendu provoqua des doutes, et nul ne put s'empêcher de supposer que si l'oiseau s'était envolé, c'est qu'on avait laissé la cage ouverte. La corde le long de laquelle le zéro de Metz se serait glissé ne fut plus considérée que comme une misérable ficelle.

Tout allait donc rentrer dans le calme plat et l'émotion publique faire grève, lorsque la péripneumonie « apparut inopinément » dans nos montagnes, comme l'on dit en langage officiel.

Les ravages du fléau ne tardèrent pas à prendre, dans l'imagination de certaines gens, des proportions gigantesques; les prôneurs de misère annonçaient à tout venant la ruine du pays, des milliers de têtes de bétail à cornes allaient être abattues: plus de lait, plus de fromage, plus de viande et partant plus de bêtes..... Que dis-je, il en est des bêtes comme des pauvres, nous en aurons toujours parmi nous. Le fléau dévastateur, répétait-on de toutes parts, allait, dans sa marche effrayante et progressive, faucher, comme de l'herbe tendre, les nombreux troupeaux alpent le Jura, dès les *Begnines* au *Mont Suchet*.

Pour donner le change à cette panique, il fallait frapper un grand coup. Les ordonnances sanitaires n'étaient point suffisantes, et les mesures prises d'habitude en pareille occurrence étaient trop anodines aux yeux de tant de personnes avides d'événements. On attaqua la péripneumonie à la pointe des baïonnettes.

Dès que la mise sur pied d'une compagnie de chasseurs de gauche fut décidée, nos gens dormirent plus tranquilles, tant M. Welti a développé